

Arrondissement

95200

Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique public

01 Quelles sont les valeurs de l'École républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

La formulation de la première question liée à ce sujet pose problème : « Comment l'école de la République peut-elle intégrer la diversité des expressions culturelles et religieuses tout en résistant à l'emprise des communautarismes ? ». En effet l'école n'a pas à « intégrer » la diversité des expressions culturelles, certaines d'entre elles sont contradictoires avec les valeurs républicaines : égalité, tolérance, responsabilité, esprit critique... Les élèves sont certes, pour certains, majeurs, et le gouvernement Jospin a élargi leurs droits, droit d'expression, d'affichage, d'association, mais ces droits trouvent leurs limites dans les règles même de la communauté scolaire qui n'est pas un lieu social comme les autres. Tous les élèves majeurs ou mineurs sont astreints à un régime particulier, et on n'est pas à l'intérieur de l'école ce qu'on est à l'extérieur. En particulier en ce qui concerne le droit d'expression religieuse, l'école républicaine laïque a pour rôle d'éduquer pour éviter les affrontements et le rejet des uns par les autres, elle apprend à vivre ensemble et assigne à la religion la sphère privée. Dans un lycée de banlieue comme le nôtre, où 1800 élèves porteurs de plus d'une trentaine de traditions culturelles et religieuses différentes coexistent, c'est évidemment capital. Pourtant il est normal que les jeunes participent au débat, à la vie publique, mais cela peut passer par une intégration plus profonde des élèves à la vie de l'établissement. (Il faudrait réaffirmer le rôle du CVL)

Cette notion d'expression culturelle se confond souvent avec celle d'identité. Avant la démocratisation, les élèves et les professeurs, à partir du second degré, partageaient implicitement les mêmes références culturelles, les autres jeunes étaient pris en charge par d'autres instances (églises, syndicats, partis, service militaire...) qui toutes participaient à cette intégration dans la république. Aujourd'hui cette identité est souvent revendiquée par ces jeunes qui arrivent avec des a priori, des traditions, appris dans leur famille ou leur communauté et que ne connaissent ou ne partagent pas les enseignants et l'institution elle-même. Pour de nombreux élèves il y a confusion entre identité et origine, il s'agit souvent d'une protection mais elle les empêche de s'ouvrir aux autres de se construire. Pourtant le lycée prend en charge des adolescents, c'est à dire des individus en construction, ils revendiquent paradoxalement une identité qui n'existe pas encore, et qui d'ailleurs se construit tout au long d'une vie. Parfois, même, l'école peut être conduite à ralentir cette construction identitaire qui doit être le fruit de multiples démarches, confrontations, au cœur même de l'institution scolaire, par lesquelles les élèves deviennent les artisans de leur propre devenir. De plus cette affirmation identitaire les conduit à mettre sur le même plan opinion et savoir (tout se vaut), ce qu'ils croient et les connaissances scientifiquement élaborées, produit d'un travail de réflexion collective en constante évolution. Au centre du système il ne doit pas y avoir l'élève mais le rapport au savoir. Il est capital que les jeunes puissent confronter ce qu'ils pensent ce qu'ils croient à ce qu'on leur apprend. Ce qui domine c'est la culture de la transgression plutôt que la culture du savoir et de l'apprentissage. Si la transgression est normale pour des adolescents il faut que les conflits soient formateurs, cela exige un véritable travail de mise en place dans la classe, un effort des enseignants pour trouver un terrain de communication avec les élèves, sinon quand la rencontre opinions/savoirs n'a pas lieu, ce sont les opinions qui demeurent.

Mais on sait aussi que le problème de l'intégration dépasse largement le cadre scolaire et que les outils pour cela ne se trouvent pas (pour l'essentiel) dans l'institution. Comment l'école pourra-t-elle continuer à défendre les valeurs de la république quand la société exclut ou rejette des individus, des groupes sociaux qu'elle ne sait plus intégrer ? quand les valeurs marchandes, les valeurs de l'entreprise, grignotent tous les jours celles de l'école ? La laïcité c'est aussi tenir l'institution scolaire à l'écart de la sphère marchande.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Dans notre établissement en particulier les conditions de vie de nos élèves ne leur fournissent pas toujours un cadre propice au travail. Après de longues journées au lycée, ils rentrent fatigués dans des logements exigus ou surpeuplés où ils n'ont aucun espace pour travailler et où certain(e)s doivent aussi prendre en charge des tâches ménagères. Le danger est alors de se poser en victime, et de se servir de ces conditions, objectivement difficiles, comme excuse à un refus délibéré du travail. Certains élèves « justifient » aussi leur manque de travail par un discours qui dévalorise les diplômes et qui met en avant la certitude du chômage qui, dans tous les cas, les attendrait. Enfin d'autres avancent une démotivation des professeurs qui devant les grandes difficultés scolaires que rencontrent les élèves, se décourageraient. Il faut donc donner aux élèves, dans l'établissement, davantage d'espaces surveillés où ils pourraient faire ce travail personnel qu'ils ne peuvent faire chez eux. D'autre part il faut rappeler que les diplômes ont une réelle valeur et que toutes les statistiques démontrent qu'ils sont la meilleure arme contre le chômage. Enfin, la plupart des professeurs du lycée sont là depuis de nombreuses années et leur ancienneté leur aurait permis depuis longtemps de trouver des postes plus « tranquilles » s'ils ont choisi de rester c'est bien qu'ils pensent être utiles ici pour aider ces élèves. Il faut donc développer le dialogue professeurs-élèves pour poser clairement tous ces problèmes et lever les malentendus. Au lycée la salle de permanence est, faute de personnel en nombre suffisant, souvent fermée ou laissée sans surveillance ce qui interdit tout travail, le CDI est scandaleusement petit quand on rapporte sa surface au nombre d'élèves de l'établissement. Si, dans le cadre de la rénovation, des espaces plus importants sont prévus pour le travail des élèves, il faudrait dans l'immédiat trouver des solutions temporaires pour répondre aux demandes légitimes des élèves.

Une des sources de l'échec, donc de la démotivation des élèves, tient aussi à une méconnaissance des parents et de leurs enfants de la réalité de l'enseignement au lycée. Le premier palier est le passage troisième /seconde. Les élèves de collège se posent beaucoup de questions par rapport au lycée ils sont curieux de le connaître, souvent leurs parents, eux non plus, n'ont pas, l'expérience du lycée c'est un univers neuf pour les deux parties. De plus les professeurs de collège et ceux des lycées n'ont pas, de fait, les mêmes objectifs, au collège il faut gérer des classes très hétérogènes dont seule moins d'une moitié ira en seconde (dans notre bassin), alors qu'au lycée il faut préparer au baccalauréat. On pourrait donc mettre en place un système de visites et d'échanges pour faire découvrir aux élèves de 3^e les classes du lycée et développer encore les rencontres entre les professeurs des deux niveaux. Mais il faut aussi accepter que la vie soit faite de ruptures, l'un des buts du lycée est de faire accéder les élèves à plus d'autonomie, on ne doit pas en permanence les tenir par la main, si cette autonomie n'est pas acquise en terminale, l'échec est probable à l'université.

Parents et élèves ont parfois une attitude de consommation par rapport à l'école, les uns voudraient que l'école fournisse une sorte de dispositif de méthodes toutes prêtes qui garantirait le succès, les autres jugent que le diplôme est une sorte de droit venant sanctionner une présence de tant d'années dans l'institution scolaire. L'apprentissage de l'autonomie, la formation d'un esprit critique font partie pourtant de l'acquisition des savoirs que le lycée doit proposer, même si cette démarche est plus exigeante.

Mais l'échec relève aussi de la société dans son ensemble. Les besoins du monde du travail en personnel qualifié sont très importants (ce à quoi tentaient de répondre les 80 % au niveau bac) mais un tel objectif coûte cher. Les formations professionnelles ne sont pas suffisamment développées, elles sont les plus coûteuses, les salaires fournis à l'issue de ces formations ne sont pas attractifs. Par des politiques malthusiennes (voir les IUT) on laisse s'orienter vers les facultés des élèves issus de STT qui forment les gros bataillons des étudiants qui échouent ou abandonnent lors de la première année d'université, ce qui n'est pas sans conséquence sur la motivation des élèves de terminales.

017 Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'Ecole ?

Les premiers problèmes sont ceux de l'hygiène et de la sécurité. Trois paramètres sont à prendre en compte : la vétusté des bâtiments (la rénovation commencera en juin 2004), la surface très importante des espaces verts dans notre établissement enfin une communauté éducative qui compte 2000 personnes. Il y a une vingtaine d'années il y avait au lycée 45 personnes titulaires pour

entretenir l'établissement, aujourd'hui le nombre est inférieur à 30 dont 1/3 sont des CES. On comprend les difficultés qu'il peut y avoir à garder ce lycée propre. Cela ne saurait nous dispenser pourtant de nos propres responsabilités. L'âge de l'établissement ne saurait excuser la dégradation volontaire d'une rampe de robinetterie dans les toilettes des garçons, le fait que l'on vide les extincteurs ou tout simplement le non respect des règles élémentaires de civisme, comme mettre les papiers dans les poubelles... Il existe des intrusions de personnes étrangères à l'établissement, il est très difficile de contrôler tous les accès possibles, là aussi se pose le problème des personnels en nombre insuffisant. Il y a vingt ans il y avait chaque jour au moins 6 surveillants présents, aujourd'hui, pour un nombre d'élèves à peu près équivalent, ils ne sont, dans le meilleur des cas, que 3. Mais là aussi il faut souligner la responsabilité de certains de nos élèves qui facilitent ces intrusions et leur rappeler que, ce faisant, ils se rendent complices des éventuelles dégradations commises par ceux qu'ils aident. Une partie de ces problèmes qui relèvent de l'hygiène et de la sécurité pourrait être réglée par une meilleure communication entre les personnels et les élèves, une solidarité plus grande dans toute la communauté éducative.

Il doit d'abord y avoir une meilleure communication entre élèves. Les espaces qui leur sont dévolus sont inadaptés : une salle de permanence souvent fermée ou non surveillée, un CDI beaucoup trop petit, une cafétéria minuscule, fermée le samedi matin. Ils ne disposent pas de lieu où ils pourraient débattre de leurs problèmes. Quand il pleut ou qu'il fait froid ils se réfugient dans les couloirs ce qui perturbe les cours. Les élus lycéens dans les différentes instances, classe, CA, CVL ne sont pas forcément représentatifs et ont du mal à rendre compte de leur mandat à ceux qui les ont élus qui souvent ignorent tout de ces instances (CA, CVL). Dans l'attente de la rénovation qui pourra régler une partie des problèmes de locaux, (cafétéria, CDI, salles de permanences) certaines dispositions peuvent être proposées.

Il faut améliorer la surveillance de la salle de permanence et ses heures d'ouverture, envisager l'installation, hors de la cafétéria d'un distributeur. Il doit être possible, pour un groupe d'élèves, sous leur responsabilité, de se faire ouvrir une salle par un CPE, pour y travailler. Si les dates d'élections des délégués de classe ne peuvent être retardées, on peut leur proposer des formations au cours de l'année afin qu'ils puissent mieux assurer leur fonction (en particulier pour les secondes). On peut aussi imaginer que des délégués de terminales viennent en classe de seconde en début d'année expliquer le rôle du délégué de classe. Les élus au CA doivent informer de la réunion, de son ordre du jour, puis en rendre compte au moins auprès des délégués de classe par la diffusion, sous une forme à débattre, (textes dans les casiers, affichage sous le préau...) d'un compte rendu. Dans les cas exceptionnels ils peuvent demander la réunion de l'ensemble des délégués. Enfin il faut redonner vie au CVL, dans l'immédiat compléter la représentation lycéenne (7 nouveaux lycéens peuvent en faire partie) et envisager rapidement sa réunion pour proposer des mesures concrètes issues de ce débat.

Il faut aussi améliorer la communication entre les professeurs et les élèves. Tous les cours ne se prêtent pas à l'instauration d'un dialogue, mais il est prévu des heures de vie de classe ou de concertation qui peuvent être instituées à tout moment, par le professeur principal ou un autre enseignant et que l'on peut prendre sur le temps de cours ou sous forme d'heures individualisées en classe de seconde par exemple. L'exemple de lycées allemands est cité, il existe des lieux de rencontres professeurs- élèves dans l'établissement, dans ces lieux d'ailleurs naissent beaucoup d'initiatives communes qui se réalisent en dehors des cours et contribuent à un meilleur dialogue, il est vrai que la communauté éducative est plus réduite de l'ordre de 900 personnes et que l'architecture même du lycée est pensée en fonction de ces objectifs. A notre niveau, la fonction, le développement du journal du lycée comme outil de communication devraient être débattus. Le rôle des conseillers d'orientation, partie prenante de la communauté éducative, est souligné. Présents dans l'établissement ils offrent aux élèves, individuellement, un lieu d'écoute et de conseils. Il faudrait d'ailleurs renforcer la coopération avec les enseignants. Dans l'état actuel des choses, le CVL, instance légale, pour peu qu'elle soit dynamisée par un investissement plus important des élèves et des adultes (en particulier les professeurs), pourrait devenir le lieu par où passent les débats et les propositions pour l'ensemble de la communauté éducative.

Remarques complémentaires sur le débat

Toute discussion sur l'école peut être enrichissante, nous avons donc dit oui au débat mais nous devons exprimer certaines réserves. Tout d'abord les conditions de son organisation nous imposent

des délais qui ne permettent pas une information et une mobilisation larges des personnels et des élèves. Ensuite certaines propositions apparaissent, en particulier à travers les discours du ministre de l'Éducation nationale, comme des orientations déjà décidées, il en est ainsi, par exemple, de la décentralisation alors même que sa contestation était au cœur du mouvement du printemps dernier. Enfin ce débat ne saurait servir d'alibi à une loi qui ne prendrait pas en compte nos revendications maintes fois affirmées.